



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW TELBEC CODE 01

Projet de loi n° 391

Le premier ministre doit accepter d'inscrire les valeurs fondamentales de la nation québécoise dans la Charte des droits et libertés

Québec, le mardi 24 novembre 2009 – La chef de l'opposition officielle et députée de Charlevoix, Pauline Marois, a présenté aujourd'hui le projet de loi n° 391, *Loi visant à affirmer les valeurs fondamentales de la nation québécoise* et demande au premier ministre de procéder à l'appel du projet de loi dans les meilleurs délais.

« Cette loi reprend les valeurs fondamentales que le premier ministre Jean Charest avait énoncées dans une publicité en mai 2008. Nous lui avons proposé à l'époque d'inscrire ces valeurs dans la Charte des droits et libertés, mais le premier ministre avait refusé de s'engager. Maintenant que la Chambre a accepté, à l'unanimité, de se saisir du projet de loi n° 391, nous souhaitons que le premier ministre passe de la parole aux actes et l'appelle en commission parlementaire dans les meilleurs délais », a indiqué Pauline Marois.

« Le premier ministre sait très bien que la réalité l'a rattrapé, nous l'avons fait reculer. En commission parlementaire, le gouvernement s'est bien aperçu qu'une seule demande sexiste, même si on la qualifie de « cas isolé », aux yeux des Québécois, c'est déjà un cas de trop! », a ajouté la chef de l'opposition officielle.

Rappelons que cette loi vise à inscrire les valeurs fondamentales de la nation québécoise (égalité entre les femmes et les hommes, primauté du français et séparation entre l'État et la religion) dans la Charte des droits et libertés de la personne et à indiquer que la Charte doit être interprétée en tenant compte du patrimoine historique du Québec et des valeurs fondamentales de la nation québécoise.

« Si le premier ministre était sérieux lorsqu'il a affirmé ces valeurs fondamentales, il doit passer à l'action et accepter de les inscrire dans notre Charte des droits et libertés. Sinon, les Québécois devront conclure que lorsqu'il a publié sa publicité, la seule valeur qui comptait pour le premier ministre, c'était de SE mettre en valeur », a conclu Pauline Marois.

– 30 –

Source : Marie Barrette
Attachée de presse
Cabinet de la chef de l'opposition officielle
418 643-2743